

# Mémoire – Epidémiologie & biostatistique

## Titulaires

Fati KIRAKOYA (Coordonnateur) et Philippe DONNEN

## Mnémonique du cours

MEMO-L501

## Crédits ECTS

15 crédits

## Langue(s) d'enseignement

Français

## Période du cours

Année académique

## Campus

Erasme

## Contenu du cours

Le choix du sujet de mémoire dépend de l'intérêt et/ou de l'expérience de l'étudiant. Il doit relever de la santé publique et, de préférence, être en lien avec la finalité du Master suivie. L'étudiant peut recourir à une méthodologie quantitative et/ou qualitative, et utiliser des méthodes de recherche variées et/ou mixtes (travaux descriptifs, travaux de revue ou de synthèse, approches historique, exploratoire, analytique, expérimentale, recherche-action), en fonction du sujet et de sa capacité à maîtriser ces outils, à décrire et justifier les approches choisies.

La partie méthodes de recherche avancées (memo 501) comprend des tp au cours duquel l'étudiant.e sera amenée à réaliser un questionnaire, à l'administrer autour de lui/d'elle, d'encoder les données, de les analyser et d'en faire un rapport.

## Objectifs (et/ou acquis d'apprentissages spécifiques)

- Traiter un problème spécifique de santé publique en rapport avec les enseignements dispensés à l'ESP
- Aborder le sujet selon une démarche scientifique, de recherche
- Identifier et mettre en œuvre des étapes méthodologiques de la recherche
- Communiquer sous forme écrite et orale la démarche suivie et les résultats de la recherche

### Pour la partie méthodes de recherche avancées:

Rendre l'étudiant capable de réaliser une enquête de santé publique par questionnaire, et d'en traiter les données

## Pré-requis et co-requis

### Cours pré-requis

SAPU-L4012 | Méthodes quantitatives en santé publique, y compris Démographie | 5 crédits, SAPU-L4013 | Méthodes qualitatives en santé publique | 5 crédits et SAPU-L4024 | Concepts et méthodes en santé publique | 5 crédits

### Cours co-requis

INFO-L402 | Logiciels d'analyse de données en santé | 5 crédits, SAPU-L4118 | Analyse approfondie des données de santé | 10 crédits, SAPU-L4119 | Etudes d'intervention en santé | 5 crédits, SAPU-L4122 | Du projet aux résultats | 10 crédits et SAPU-L4122 | Du projet aux résultats | 5 crédits

## Connaissances et compétences pré-requises

pour la partie memo:

- utilisation du logiciel Excel et du logiciel Jamovi

## Méthodes d'enseignement et activités d'apprentissages

- Identifier dans une « grille projet de mémoire » la question de recherche envisagée (objectifs, justification, matériel, méthodes envisagées)
  - Echange avec un directeur de mémoire et éventuellement un promoteur et/ou un consultant
  - Activités de recherche en lien avec la question identifiée (revue bibliographique, synthèses, entretiens, récolte et analyses des données, etc.)
  - Restitution écrite de la démarche de recherche développée et des résultats obtenus, de façon logique, cohérente, et surtout critique (argumentation)
  - Restitution orale avec un support visuel
- pour la partie méthodes de recherche avancées:**  
évaluation du rapport et des activités réalisées pendant les tp pour la partie écriture scientifique:  
examen écrit d'analyse d'un article

## Contribution au profil d'enseignement

Le « mémoire de fin d'études » est un travail personnel qui permet de tester les capacités de l'étudiant à utiliser de façon synthétique et opérationnelle les connaissances développées au cours de ses études.

la partie méthodes de recherche avancées donne à l'étudiant les compétences nécessaires pour mettre en pratique les méthodes vues au bloc 1 (introduction aux méthodes de recherches en sciences de la santé publique)

## Références, bibliographie et lectures recommandées

Cf. Guide mémoire

## Autres renseignements

### Lieu(x) d'enseignement

Erasme

### Contact(s)

Mme Fati Kirakoya (fati.kirakoya@ulb.ac.be)

## Méthode(s) d'évaluation

Autre

### Méthode(s) d'évaluation (complément)

Dépôt du mémoire en version papier au secrétariat et en version électronique au secrétariat et au directeur du mémoire (cf. guide mémoire).

Défense orale, en séance publique, devant un Jury composé de trois personnes :

- un Président, membre du corps académique de l'ESP et extérieur au travail

- le Directeur du mémoire, membre académique de l'ESP
- un invité (interne ou externe à l'ESP) académique, scientifique ou expert du domaine

La présentation orale du mémoire est limitée à 15 minutes et le Jury se réserve 45 minutes d'échanges, de discussion et de délibération.

### Construction de la note (en ce compris, la pondération des notes partielles)

La note attribuée au mémoire est une note sur 100 (dont 80% pour la qualité du travail écrit et 20% pour la présentation orale et la défense).

**la partie méthodes de recherche avancées** est évaluée sur 20 points et compte pour 15% de la note totale de l'ue

### Langue(s) d'évaluation principale(s)

Français

## Programmes

### Programmes proposant ce cours à l'école de Santé publique

MA-SAPU | **Master en sciences de la santé publique** | finalité Epidémiologie et biostatistique/bloc 2

